ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil et Receveur des Propriétés de la

Crescent Ice Company

I. Les lots de terre et machines, etc., constituant l'usine connue comme la fabrique de la rue Victoire, dans l'îlet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

II. L'Usine Principale et les écuries, etc., de ladite Compagnie, dans l'îlet borné par les rues Delord, Constance, Poeyfarré et Annonciation; avec toutes les machines, animaux, wagons, meubles de bureau, comptes ouverts, etc.

III. L'Usine etc, de ladite compagnie, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Antonine, Foucher et Annonciation.

DANS L'AFFAIRE DE LA

American Trust Company et Al.

VS

The Crescent Ice Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, division B—No 99,353 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et aussi en vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1912 à moi adressé comme receveur de ladite Crescent Ice Company par ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I

Sept lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Marigny, Decatur (autrefois Victoire) et Chartres (autrefois Moreau).

Connus comme la Fabrique de la rue Victoire,

étant plus particulièrement décrits comme suit

(1) Un lot de terre dans ledit District et îlet désigné par le numéro deux, sur un plan tracé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 9 juillet 1842, et annexé à un acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 14me jour d'avril 1892 d'après lequel dit plan les dits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les dits lots Nos 14 & 19 inclusivement mesurant chacun trente deux pieds et cinq lignes (32' 0" 5"') de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds, trois pouces (31' 3"') dans le fond sur les profondeurs suivantes à savoir: Le lot No 14 ayant cent trente sept pieds cinq pouces et six lignes (137' 5" 6"') de profondeur sur le côté le plus près de la rue Foucher le divisant du lot No 13, et cent trente pieds quatre pouces et une ligne (130' 4" 1"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 15; ledit lot No 15 ayant cent trente pieds quatre pouces et une ligne (130' 4" 1"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14, et cent vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes (123' 2" 3"') de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 16, ledit lot No 16 ayant cent vingt-trois pieds deux pouces trois lignes (123' 2' 3"') de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent seize pieds six lignes (116' 0" 6"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 17; ledit lot No 17 ayant cent trente huit pieds huit pouces deux lignes (138' 8" 2"') en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 16, et cent trente-et-un pieds six pouces quatre lignes (131' 6' 4"') en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, ledit lot No 18 ayant cent trente et un pieds six pouces et quatre lignes (131' 6' 4"') de profondeur sur le lot le divisant du lot No 17, et cent vingt quatre pieds, quatre pouces et sept lignes (124' 4' 7"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19, ledit lot No 19 ayant cent vingt quatre pieds quatre pouces et sept lignes (124' 4" 7"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 18, et cent dix sept pieds trois pouces et une ligne (117' 3" 1"') de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 20 et ledit lot No 20 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Antonine et mesurant trente deux pieds six lignes (32' 6"') de face à la rue Tchoupitoulas, trente-et-un pieds trois pouces (31' 3"') en largeur dans le fond sur cent dix-sept pieds trois pouces une ligne (117' 3" 1"') en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 19 et cent dix pieds un pouce quatre lignes (110' 1' 4"') en profondeur et façade à la rue Antonine.

Ensemble avec toutes et singulièrement les bâtisses, machines, chaudières, machineries, appareils, outils et propriété réelle et personnelle et divers, situés dessus ou de quelque façon en rapport avec n'importe laquelle des propriétés ci-dessus décrites ou usité en rapport avec le commerce sur n'importe desquels dites propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus sous le writ de saisie et vente et aux mains comme Receveur de la Compagnie défenderesse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et Receveur de la Compagnie défenderesse dans l'affaire ci-dessus
McCloskey & Benedict avocats.
3 mars—3 5 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Saheed Nami vs Rajah Samaha.

VINGT-SEPTIEME COUR JUDICIAIRE de District. Paroisse Ascension. — No 1,826—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-septième Cour Judiciaire de District, paroisse Ascension dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt de Rajah Samah, de endeur dans la susdite affaire, dans et à l'affaire de Rajah Samaha versus Nohoun Saib, No 94,919 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans et au jugement ci-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry P. Sneed, avocat pour le demandeur.
7 mars—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido, entre les rues Galvez et Miro (îlet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier. Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez.

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Coon, par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transfert 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immeuble par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Josiah Gross, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 126 rue Sud Pelleur entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur et Robin et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, lequel dit lot est désigné par le No 20 et mesurant vingt pieds de face sur la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
16 fév — 16 23 — mars 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 325 rue Scott, entre les rues Palmyre et Banks.

Edward P. Comen vs Charlie Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 99,504 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 753 borné par les rues Scott, Palmyre, Pierce et Banks, mesurant vingt cinq pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent pieds, d'après un plan de C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 1er février 1896 annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, daté du 13 avril 1896 lequel lot est décrit dans un acte pardevant Fred Deibel, daté du 10 juin 1899, comme lot No neuf îlet No 753, mesurant comme il est dit précédemment, les améliorations étant connues comme No 325 rue Sud Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur
15 mars—15 22 29—avril 4 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary,

Portant le No municipal 7537 rue Maple et Nos 801, 803 et 813-815 rue Hillary.

American Homestead Company vs Salvatore Tricalli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme îlet No 25 B sur le vieux plan de Carrollton dressé par Jacob Kothaus, le 18 décembre 1835, déposé en l'étude de W. Bousell, notaire, désigné par le No 99 sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Deuxième (maintenant Maple, et Burthe; cette portion de terre formant partie du lot désigné par le No 9, lequel formant l'encoignure des rues Deuxième (maintenant Maple) et Hillary; ladite portion de terre mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue Deuxième (maintenant Maple) sur une profondeur et façade à la rue Hillary de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

James P. Butler Jr. agent vs Atlas Food Products Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,679—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt de Rajah Samah, de endeur dans la susdite affaire, dans et à l'affaire de Rajah Samaha versus Nohoun Saib, No 94,919 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans et au jugement ci-dessus rendu.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry P. Sneed, avocat pour le demandeur.
7 mars—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido, entre les rues Galvez et Miro (îlet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier. Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez.

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Coon, par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transfert 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immeuble par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Josiah Gross, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 126 rue Sud Pelleur entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur et Robin et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, lequel dit lot est désigné par le No 20 et mesurant vingt pieds de face sur la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
16 fév — 16 23 — mars 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

:0:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 1319 et 1321 rue Clara, entre les rues Thalie et Erato.

Dryades Building and Loan Association vs Mme Margaret Lavier, épouse de William F. Traeth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Willow, désigné comme lot No dix-neuf d'après plan dressé par Hedlin et Schlarbaum, voyers, en date du 27 mai 1854, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, d'après plan No 183, ledit lot mesure vingt huit pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Francis D. Charbonnet, Jr., vs Progressive Realty Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,578 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1063, borné par l'avenue St-Roch, les rues Miro, Musique et Galvez, désignés comme lots six et dix et mesure comme suit, à savoir:

Le lot No dix mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles et formant l'encoignure de la rue Miro et de l'avenue St-Roch.

Le lot No six mesure trente-deux pieds un pouce de face à l'avenue St Roch sur cent trente cinq pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, et lesdits lots six et dix étant des subdivision des lots 1, 7, 8, 9 et 10.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième district, dans l'îlet No 1382, borné par l'avenue St Roch, les rues Law, Music et Magistrat, désigné comme lots Nos quatre et vingt-un et mesurant comme suit.

Lot No quatre mesure trente et un pieds onze pouces de face à l'avenue St Roch sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Le lot No vingt et un mesure trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Music sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes égales et parallèles et formant l'encoignure des rues Music et Magistrat.

3° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1374, borné par les rues St Antoine, Law, Bourbon et Magistrat, désignés comme lots deux, trois et quatre et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St Antoine sur cent vingt huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1205 rue Champs-Elysées, entre les rues Marais et Urquhart.

American Homestead Company vs Héritiers de John H. Manuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,492 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 17, maintenant l'îlet No 495, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, autrefois Morales, Française et Urquhart, désigné par le No un sur le devis annexé à un acte de vente par Rousseau à Mad. Lagarde, passé pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 25 mars 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-huit pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot de terre formant partie des lots Nos deux et trois, sur un plan de Tourné et de l'Isle, daté du 7 juin 1858, annexé à un acte de vente par la succession de Antoine Fernando Lemos audit Rousseau, passé pardevant A. Abat, ancien notaire en cette ville le 22 juin 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
24 fév—24 25 — mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4920 rue Laurel,

Entre les rues Robert et Upperline.

City Bank and Trust Co. vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,502 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 28 mars 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges, servitudes et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 139, borné par les rues Laurel Annonciation (autrefois Jersey), Robert et Upperline, désignés par les lettres N et O sur un plan de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1899 et annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté du 29 mars 1899, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt trois pieds et trois pouces et sont contigus l'un à l'autre.

Le lot N, étant le plus près de la rue Robert et commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds et formant le coin des rues Laurel et Robert et les dits deux lots sont composé du tout des lots originaux 17 et 18 et de treize pieds trois pouces du lot original 22 auxquels sont contigus lesdits lots 17 et 18 dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocat pour la demanderesse.
25 fév—25—mars 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4920 rue Laurel,

Entre les rues Robert et Upperline.

City Bank and Trust Co. vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,502 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Deux (maintenant Maple) et Hillary, désigné par le No 7 de l'îlet 90 sur un plan de Bellevile par L. H. Pilié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautensch Reger, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et installations, etc., d'une buvette

2 "Pool Tables,", 1 "Cash Register,"
1 Coffre fort en Fer.

William G. Reenie vs Eugene Medina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,507—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 26 mars 1912 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir

Sur les lieux No 3234 rue Magazine, coin de la rue Peasant

Le contenu entier et accessoires, etc., de la Buvette dans lesdits lieux consistant en comptoir et accessoires d'arrière comptoir, 2 tables de billard, 1 caisse enregistreuse, 1 coffrefort en fer' tables, chaises, divers, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
15 mars—15 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.

James P. Butler Jr, Agent, vs New Orleans Tank Storage and Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 97,435 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, maintenant N. Peters, Decatur autrefois Victoire et avenue Lafayette, désigné par le No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire comme plan No 35 du livre de plan No 6, lequel mesurant, en mesure américaine, comme suit: Quinze pieds dix pouces et six lignes de face à l'avenue Lafayette, vingt-neuf pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur sur une ligne vers la rue Levée, maintenant N. Peters, et une deuxième profondeur de vingt-sept pieds cinq pouces sur la ligne du lot No 6, s'étendant diagonalement vers la rue Decatur, et une autre profondeur de seize pieds un pouce perpendiculairement à l'avenue Lafayette de la dix-sept pieds quatre pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de seize pieds sur une première ligne de vingt-six pieds quatre pouces et cinq lignes, sur une deuxième profondeur s'étendant diagonalement à la rue Decatur une troisième profondeur de vingt neuf pieds deux pouces trois lignes au point de départ ensemble avec l'usage en commun avec le lot No 6 d'une allée de trois pieds sept pouces de large à l'avenue Lafayette, le tout d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner ancien notaire, comme plan No 96 de son livre de plan No 2.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, Levée maintenant N. Peters, Victory, maintenant Decatur et Port, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 janvier 1860 déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, en cette ville; comme plan No 35, de son livre de plans No 6, le dit lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Enghein, maintenant Lafayette, sur une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et seize pieds deux pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette, et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Victoire, maintenant Decatur, de vingt-neuf pieds deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant la rue Lafayette, et une autre profondeur pour l'usage du dit lot, et le lot No 7, vingt-sept pieds cinq pouces sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant rue Decatur et seize pieds un pouce sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant l'avenue Lafayette et dix huit pieds cinq pouces de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec l'usage d'une allée ci-dessus mentionné.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 5 sur ledit plan de D'Hémécourt, le 27 janvier 1860, et mesurant dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue Enghein maintenant avenue Lafayette, sur une profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Lafayette divisant ledit lot No cinq du lot No 4 de vingt-neuf pieds deux pouces, de vingt sept pieds un pouce sur une 2me ligne étendant vers la rue Victoire, maintenant Decatur, et de seize pieds trois pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, et sur une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Victoire, maintenant Decatur, de vingt neuf pieds deux pouces et une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant Lafayette de vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes sur une deuxième ligne s'étendant diagonalement vers la rue Victoire, maintenant rue Decatur et de seize pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette et dix huit pieds quatre pouces dans le fond.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 1 sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 22 février 1871, et mesurant d'après ledit devis vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Levée, maintenant N. Peters sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds six pouces entre lignes parallèles et façade à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, formant l'encoignure desdites deux rues.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite désigné par le No 4 sur un devis de D'Hémécourt, ci-dessus mentionné et mesurant d'après ceux vingt sept pieds quatre pouces de face à